

Maturitätsarbeit an der Kantonsschule Zürich
Nord

ZÜRICH, 29. NOVEMBER 2021

Le frère étranger

Un roman court

Selina Kordzumdieke, W61

BETREUUNGSPERSON: ROXANE BARRAS

Table des matières

Table des illustrations.....	II
1 Avant-propos.....	1
2 Introduction.....	2
3 Processus d'écriture.....	3
3.1 Phase de recherche.....	3
3.2 Phase d'écriture.....	7
3.2.1 Démarche.....	7
3.2.2 Difficultés et gestion des problèmes.....	9
3.3 Réflexion : critiques et réussites.....	10
3.4 Design de la couverture.....	12
4 Conclusion.....	14
5 Bibliographie.....	15
6 Appendice.....	17

Table des illustrations

Figure 1 : Schulhaus Hadwig 1945.....	5
Figure 2 : Détail d'une carte de Zurich en 1951.....	6
Figure 3 : Dessin lueur de soleil.....	13

1 Avant-propos

Le rapport suivant a été écrit dans le cadre du travail de maturité de la Kantonsschule Zürich Nord et accompagne l'œuvre majeure, publiée sous le nom « Le frère étranger – un roman court ». Je me suis décidée à écrire un roman court dont le récit se déroule dans la Suisse de l'après-guerre. J'ai essayé dans cette œuvre de rassembler mes trois intérêts principaux : l'histoire, la littérature et le français. Bien qu'il ne s'agisse pas d'une autofiction, j'ai tenté d'intégrer mes propres idées et pensées pour finalement créer ce produit de réflexion.

A ce stade, j'aimerais également remercier toutes les personnes qui m'ont aidées et soutenues. J'adresse notamment un grand merci à Ariane Gäbler, qui m'a aidé pour la correction du texte et le développement de mon propre style d'écriture. Mes remerciements vont également à mon enseignante, Roxane Barras, pour son aide dans les questions concernant ce travail et son soutien.

2 Introduction

Dans le rapport de réflexion, je vais aborder en détail comment je suis arrivée à écrire le roman court « Le frère étranger ». Le but de ce rapport est de démontrer les étapes principales du processus d'écriture que j'ai traversées, afin de montrer comment mon livre a été conçu et auxquelles difficultés j'ai été confrontée. Pour effectuer cela, j'ai séparé le processus d'écriture en une phase de recherche et une phase d'écriture. Par la suite, je ferai une réflexion profonde sur l'ensemble de l'œuvre finale, dans le cadre de laquelle je l'évaluerai. Finalement, j'ai consacré un chapitre au design de la couverture du livre imprimé, dans lequel je ferai un lien entre le contenu du roman et mes réflexions sur ce sujet-là.

3 Processus d'écriture

3.1 Phase de recherche

Toutes les sources utilisées dans ce travail, même celles qui ne vont pas être mentionnées directement dans le rapport, se trouvent dans la bibliographie (cf. 5 Bibliographie). Ainsi mon lecteur obtient un aperçu sur toutes les sources qui ont influencé ma réflexion et ma production écrite.

Cette partie du travail que j'ai nommée « phase de recherche » peut être classée dans le temps d'avril à juin 2021. Avant de commencer avec l'écriture du roman, j'ai effectué des recherches approfondies sur l'époque dans laquelle il se situe. J'ai décidé d'écrire un roman court qui se déroule en Suisse dans la période de l'après-guerre, parce que c'est une époque qui m'intéresse énormément au niveau historique¹. C'est également dans ce temps-là que mes grands-parents ont grandi. Je voulais en savoir plus sur le rôle de la Suisse dans et après la Deuxième Guerre mondiale, parce qu'il me semblait que son rôle a souvent été sous-estimé. J'ai choisi la thématique des réfugiés et l'économie pendant et après la guerre, deux sujets qui ont souvent été discutés dans le passé et qui sont encore d'actualité aujourd'hui². J'ai prévu d'écrire un livre qui thématise la problématique des réfugiés en Suisse au niveau politique et social, ainsi que le comportement ambivalent de ses habitants par rapport à l'antisémitisme. De plus, je voulais faire des recherches sur les avantages économiques que des entreprises particulières ont retirés de la guerre. Pour parvenir à intégrer cette problématique dans l'écriture du récit, je me suis posé les questions clés suivantes :

- Comment se comportait la société suisse face à l'Holocauste ?
- Comment les réfugiés étaient-ils accueillis en Suisse ? Comment la Suisse se comportait pendant la guerre envers les réfugiés ? Comment son comportement a-t-il changé et pourquoi ?
- Qui a profité de la guerre ? Quelle était la situation économique de la Suisse après la guerre ?

¹ Cet intérêt s'est développé entre autre grâce à (Volpe, 2020) et (Kressmann Taylor, 1938), deux œuvres qui m'ont influencé dans l'écriture de mon livre.

² Dans son rapport « II.3. La fuite des juifs de France en suisse à l'époque de la « solution finale » (Firaz Silbermann, 2019), publié en 2019, l'historienne Ruth Firaz Silbermann présente les résultats de ses recherches sur le nombre des réfugiés refoulés aux frontières suisses pendant la Deuxième Guerre mondiale. Elle parle d'un nombre beaucoup plus bas que d'autres œuvres tel que le Rapport Bergier (Commission indépendante d'experts, 2002), ce qui a donné impulsion à une discussion dans les médias.

Je suis partie de ces questions clés pour ma recherche. Une première œuvre qui m'a été utile a été « Le national-socialisme et la Seconde Guerre mondiale »³. L'œuvre a été rédigée par la Commission Indépendante d'Experts Suisse ce qui me permettait d'avoir une vue plus objective sur l'implication de la Suisse dans la guerre. Il contient un chapitre étendu sur la question des réfugiés en Suisse, ainsi que sur l'économie suisse pendant la guerre. Le rapport Bergier est un document important dans l'assimilation historique et judiciaire du rôle de la Suisse dans la Deuxième Guerre mondiale. Il a été écrit dès décembre 1996 sous la demande du Conseil fédéral et a été publié sous sa forme finale en 2002⁴.

Durant la Seconde Guerre mondiale, la Suisse était un État ayant le statut de neutralité et s'est vu confrontée aux flux des réfugiés qui ont fui leur pays d'accueil afin de trouver un refuge en Suisse.

À la suite de l'arrivée au pouvoir des nationaux-socialistes en Allemagne, près de 2000 réfugiés, qui ont essentiellement été des Juifs et des opposants politiques, ont fui l'Allemagne pour la Suisse jusqu'à l'automne 1933, puis cinq ans plus tard, à la suite de l'annexion de l'Autriche, elle causera également une augmentation des réfugiés à un total de 10'000. Face à ce flux de réfugiés, le Conseil fédéral a renforcé la surveillance des frontières et adopté une série de mesures administratives. Le 28 mars 1938, il a introduit l'obligation de visa pour tous les détenteurs d'un passeport autrichien ; le 18 août 1938, il a décidé de refouler, sans exception, tous les réfugiés qui n'étaient pas en possession d'un visa ; dès le 4 octobre 1938, il a également imposé l'obligation du visa pour les « non-aryens » allemands.⁵

Le Conseil fédéral a également accepté que soit apposé un tampon distinctif « J » sur les passeports des Juifs allemands⁶. Cela permettait à la Suisse de les distinguer plus facilement aux postes de frontière. On peut affirmer que les réfugiés juifs étaient défavorisés dans la politique des réfugiés, parce qu'on leur a refusé le statut de réfugié politique, mais classifié comme étant des réfugiés civils. Cela permettra à la Suisse de les refouler aux frontières, puisque les juifs n'étaient pas considérés comme des victimes de persécution politique⁷. Les refoulements des réfugiés juifs aux frontières suisses avaient dans certains cas, pour conséquence, une déportation de la personne refoulée. A part cela, la Suisse se voyait comme un pays de transit, les quelques réfugiés accueillis ont seulement obtenu le permis temporaire de rester en Suisse⁸.

Les raisons de cette politique restrictive sont variées. Une explication est la xénophobie et la peur d'une surpopulation étrangère qui régnait dans le peuple suisse. La lutte contre une

³ (Commission indépendante d'experts, 2002).

⁴ (Perrenoud, 2019) p. 56.

⁵ (Commission indépendante d'experts, 2002), p. 98.

⁶ (Jorio, 2015).

⁷ (Lasserre, 1995).

⁸ (Schmid-Gugler, 2018).

surpopulation étrangère laissait sous-entendre une lutte contre l'enjuivement de la population suisse. A cette attitude antisémite s'ajoutait la crainte du chômage qui pourrait être causée par un surplus de main-d'œuvre en raison de l'arrivée des réfugiés. Un dernier aspect très important a été la sécurité nationale. Le militaire craignait que la présence des étrangers en Suisse ne représente un facteur de risque supplémentaire en cas de conflit armé.⁹



Figure 1 : Schulhaus Hadwig 1945 (Source : Walter Scheiwiler/Keystone SDA)

Cependant, vers la fin de la guerre, plusieurs projets de libération ont été initiés. Un d'entre eux était la libération de 1200 juifs du ghetto Theresienstadt en février 1945 qui a pu être réalisé grâce à un accord entre l'ancien conseiller fédéral Jean-Marie Musy et Heinrich Himmler, haut SS-fonctionnaire responsable pour l'élaboration de la « Solution finale »¹⁰ et un des hommes les plus puissants de l'Allemagne nazie. Musy, qui avait des bonnes relations avec des hauts fonctionnaires allemands et qui avait sympathisé avec les nazis pendant la guerre, a négocié un accord qui garantissait le transport de 1200 juifs de Theresienstadt à Saint-Gall. En contrepartie, une somme de cinq milliards de francs suisses devait être versée à Heinrich Himmler. Ce transport a été financé pour sa majeure partie avec des dons d'une organisation juive américaine. Heinrich Himmler n'a finalement jamais reçu l'argent prévu.¹¹

⁹ (Commission indépendante d'experts, 2002), pp. 109-119.

¹⁰ « Solution finale » : euphémisme utilisé par les hauts fonctionnaires nazis, se référant au massacre collectif des Juifs et d'autres minorités dans les camps de concentration et d'extermination.

¹¹ (Krummenacher, Flüchtliges Glück. Die Flüchtlinge im Grenzkanton St. Gallen zur Zeit des Nationalsozialismus, 2005), p. 322.

Le transport de Theresienstadt est arrivé le 7 février 1945 à la gare de Saint Fiden dans le canton de Saint-Gall. Les réfugiés du transport, dont la majorité avait plus de 60 ans, ont été logés dans le Schulhaus Hadwig (cf. Figure 1)¹². Il y avait seulement très peu d'enfants dont quatre étaient orphelins¹³.

Pour l'écriture de mon roman, je me suis inspiré de la biographie d'un d'entre eux, Peter Katzenstein. Ses actes se trouvent dans les archives fédérales à Berne. Miriam Truniger a rassemblé les informations principales sur sa personne dans son travail « Von Theresienstadt nach St. Gallen nach 'Unbekannt' » (cf. 6 Appendice, Tableaux 1-3)¹⁴.

Peter Katzenstein, né en 1940 en Allemagne, est arrivé en Suisse avec le transport venant de Theresienstadt. Il a été déplacé dans un camp à Montreux. Une famille, domiciliée au Russenweg 12 à Zurich et qui portait également le nom de Katzenstein, a présenté une requête auprès du gouvernement afin de l'accueillir chez eux. Par la suite, Peter Katzenstein a été accueilli chez cette famille. Sur demande des parents d'accueil, on lui a accordé l'asile durable en 1949. Sur la figure 2 est visible le quartier 8 de la ville de Zurich où se situe le Russenweg 12. J'ai utilisé cet endroit comme lieu principal de mon histoire.

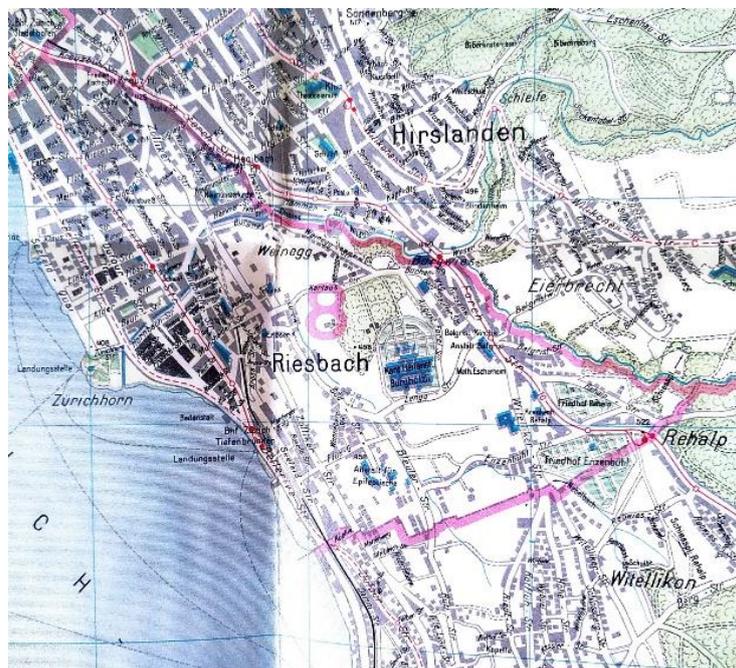


Figure 2 : Détail d'une carte de Zurich en 1951 (Source : Vermessungsamt der Stadt Zürich/image personnelle)

¹² (Krummenacher, Die freigekauften Juden aus Theresienstadt, 2015).

¹³ (Flügge, 2004) p. 140.

¹⁴ (Truniger, 2018), pp. 113-127.

Pour répondre à ma troisième question clé qui a trait à la position économique de la Suisse pendant la Deuxième Guerre mondiale, je me suis également référée au Rapport Bergier¹⁵. Selon ce rapport, entre 1940 et 1944, la Suisse avait exporté des armes et des munitions pour une somme totale de 633 millions de francs suisses avec les puissances de l’Axe et une somme de 57,6 millions avec les Alliés¹⁶. La Suisse n’a donc pas exporté un montant égal de matériel de guerre comme cela est stipulé dans la Convention de la Haye, accord de neutralité signé en 1907 par la Confédération¹⁷.

Les entreprises suisses qui produisaient des armes ou des pièces de métal nécessaires à la fabrication des armes ont beaucoup profité de la forte demande de pièces d’artilleries pendant la guerre. Pour mon récit, j’ai choisi l’entreprise particulière qui avait vendu de loin le plus de matériel, à savoir la Werkzeugmaschinenfabrik Oerlikon-Bührle & CO (cf. 6 Appendice, Tableau 4). C’est dans cette entreprise que le père du narrateur travaille. Vers la fin de la guerre, les chiffres d’affaires de cette entreprise ont beaucoup diminué à cause de l’interdiction d’exportation de matériel de guerre édictée par la Confédération¹⁸.

En résumé, on peut affirmer que la Suisse avait mené une politique assez restrictive envers les réfugiés. Il y avait la peur d’une surpopulation étrangère, surtout d’une surpopulation juive, chez les dirigeants suisses, ainsi que dans la population. Tout de même des libérations des juifs déportés ont été effectuées. Notamment le transport des réfugiés de Theresienstadt va jouer un rôle clé dans le développement du récit de mon livre.

Les entreprises exportant des armes ont particulièrement profité de la Deuxième Guerre mondiale. En vendant plus d’armes aux puissances de l’Axe qu’aux Alliés, celles-ci ont rompu le contrat concernant la neutralité de la Suisse.

3.2 Phase d’écriture

3.2.1 Démarche

La phase d’écriture englobe les étapes principales de la construction du récit. Après m’être informé sur l’époque dans laquelle allait se situer mon roman et après avoir répondu aux questions clés que je m’étais posée dans le concept général, j’ai commencé avec l’écriture. La phase d’écriture a duré de juin à novembre 2021.

¹⁵ (Commission indépendante d’experts, 2002).

¹⁶ Ibid., p. 187.

¹⁷ (Administration fédérale du DFAE, date inconnu), p. 8.

¹⁸ (Gmür, 2010).

Tout d'abord, j'ai dessiné un storyboard que je complétais à fur et à mesure. J'ai également caractérisé les personnages principaux avant l'écriture propre. Ainsi, j'avais un cadre que je pouvais suivre en écrivant. Une autre chose qui m'a en même temps aidé et posé des difficultés était le respect des faits historiques. D'un côté, cela m'a aidé, car j'avais un chemin à suivre et il ne fallait pas tout inventer. Par exemple, j'ai choisi de donner au personnage de Paul le même trajet qu'a été celui de Peter Katzenstein. De l'autre côté, il a été difficile de toujours respecter les faits historiques, parce que cela était lié à un grand investissement de temps dans la recherche et je n'avais pas le temps de vérifier l'exactitude historique de tout ce que j'écrivais. Hormis cela, mes propres idées pour le récit n'étaient pas toujours compatibles avec les événements historiques. Pendant le processus d'écriture, j'ai dû me distancier un peu de l'idée d'une exactitude historique totale.

Néanmoins, je n'ai pas suivi à cent pour cent le plan établi pour l'écriture de l'histoire. Notamment le genre de mon histoire s'est écarté de mon idée principale. Au début, je voulais écrire une nouvelle, mais j'ai très tôt constaté que mon style d'écriture correspondait plutôt à celle d'un roman. J'aime en effet bien décrire les scènes en détail, pour qu'on puisse les visualiser. En ce qui concerne le contenu de mon roman, j'ai également légèrement modifié mon concept de départ. Souvent de nouvelles idées et possibilités me sont survenues en cours d'écriture. Je les ai notées dans le journal de travail, afin de ne pas les oublier. Après une réflexion sur leur raison d'être dans le récit, je les ai soit utilisées dans le roman, soit rejetées.

Après avoir écrit la majeure partie de mon histoire, je me suis mise à remanier le texte déjà rédigé. J'ai commencé avec le remaniement au mois d'août pour les premiers chapitres et j'ai fini avec les derniers au mois de novembre 2021. Le remaniement a toujours été effectué plusieurs semaines, voire mois, après qu'un passage a été écrit. Ainsi j'évaluais ce que j'avais écrit avec une distance temporelle, ce qui me permettait d'avoir une vue plus objective. J'ai remarqué qu'après quelques semaines certains passages ne me plaisaient plus comme au moment de l'écriture. Je trouve que ce regard critique m'a aidé d'autant plus à modifier le texte.

Le remaniement se composait des trois éléments suivants : la grammaire, le contenu et le style d'écriture. J'ai passé le plus du temps avec la correction des fautes d'orthographe. Au début, je faisais beaucoup de fautes grammaticales, mais cela s'est peu à peu amélioré. J'ai très peu changé le contenu ; la seule chose que j'ai faite, c'est de modifier quelques passages et aussi parfois la chronologie des actions. Stylistiquement, j'ai appris à moins paraphraser le déroulement des actions et à dire plus concrètement ce qui se passe. Par exemple, j'avais beaucoup utilisé la formulation « Je vis comment ses yeux s'écarquillaient. », formule que j'ai remplacée par « Il écarquillaient les yeux. ».

En ce qui concerne la répartition du temps pendant le processus d'écriture, je me suis organisé de telle sorte à écrire aussi régulièrement que possible. Initialement, le travail m'a beaucoup fatiguée, surtout parce que l'histoire que j'avais en tête était en allemand. Mais avec le temps, j'ai moi-même découvert l'histoire en profondeur et il est devenu de plus en plus facile d'écrire en français.

Pour récapituler, on peut dire que j'ai créé un concept qui inclut le déroulement général de l'action, ainsi que des caractérisations des personnages principaux. De plus, j'ai essayé de respecter les événements historiques du mieux possible. Cependant, pendant la phase d'écriture, mon plan a changé et évolué jusqu'à la version finale de mon livre. Après avoir écrit une grande partie de mon œuvre, j'ai commencé avec le remaniement grammatical, du contenu et du style.

3.2.2 Difficultés et gestion des problèmes

Pendant la phase d'écriture, j'ai souvent été confronté à des problèmes inattendus que j'avais besoin de gérer. Dans ce chapitre-ci, je vais énumérer les difficultés et comment je les ai gérées.

Tout d'abord, un des grands problèmes auxquels j'ai dû faire face, était le manque d'information précise. Depuis le début, je me suis mis en tête que je voulais écrire un livre qui respecte tous les faits historiques, afin de créer un récit qui pourrait théoriquement avoir eu lieu en 1945 en Suisse. Très vite, je me suis rendu compte que cela n'est pas possible, surtout pas dans le cadre d'un travail de maturité, puisque cela m'aurait coûté énormément de temps de faire les recherches nécessaires. Au début, j'avais même envisagé d'aller chercher dans les archives pour trouver des détails non mentionnés dans des livres accessibles au public. Mais, vu que le véritable travail se situait dans la production écrite et pas dans la recherche, comme c'est le cas pour un travail scientifique, je ne voulais pas non plus perdre trop de temps en lisant des livres sur la thématique. Ce dont j'avais besoin étaient des détails de la vie quotidienne, parce que ce sont eux qui ont aidé à enrichir mon récit et qui le rendent plus réel. J'ai remarqué que dans des livres scientifiques ou historiques ceux-ci étaient très rarement décrits. Je n'ai donc pas trouvé dans des livres ce dont j'avais besoin.

Finalement, j'ai pu résoudre ce problème grâce à une amie, qui effectuait un travail sur la même époque et qui faisait également des interviews avec des témoins qui ont vécu la Deuxième Guerre mondiale. Nous avons beaucoup discuté sur cette période et elle m'a raconté ce que ses partenaires d'interview lui ont dit. Ainsi j'ai quand même obtenu quelques détails et informations sur la vie quotidienne des gens que je pouvais utiliser pour l'écriture

de mon propre travail. A la fin, j'ai trouvé des interviews faits par la RTS avec des témoins de l'époque que je pouvais également utiliser¹⁹. Je me suis toutefois décidé à moins me focaliser sur l'exactitude historique de mon travail, mais plus sur sa qualité littéraire.

Un autre problème, qui est également lié à la phase de recherche et à la construction du récit, se constituait dans la suroffre de livres et documentations sur la Deuxième Guerre mondiale. J'ai eu beaucoup de difficultés à faire le tri entre les différents livres, afin de trouver des bonnes sources. J'ai géré cette difficulté en m'appuyant sur deux travaux de master²⁰, qui me fournissaient de l'information précise sur le ghetto Theresienstadt. Dans ces travaux, il y avait également des extraits d'actes d'archives et des œuvres complémentaires. Ces indications m'ont fourni en quelque sorte une recommandation sur ce qui méritait d'être lu. C'est ainsi que j'ai su dans quelles livres je pouvais trouver de l'information en lien avec ma thématique.

Un dernier problème se posait dans la phase de remaniement. J'ai totalement sous-estimé le travail et le temps qu'il fallait investir au remaniement d'un texte. Il faut d'abord investir du temps dans le remaniement de l'orthographe, une procédure qui a été très difficile pour moi, vu que le français est une langue étrangère pour moi. Mon enseignante, Mme Barras, ainsi qu'Ariane Gäbler m'ont beaucoup soutenu en corrigeant mes fautes grammaticales. Le remaniement du contenu et du style d'écriture m'a également posé des difficultés. J'ai remarqué qu'après un certain temps le regard face à un passage écrit change et que souvent je le trouvais moins bien écrit. J'ai ainsi investi beaucoup de temps dans la transcription et la restructuration de la chronologie des passages. Pour l'écriture d'un prochain livre, je retiendrai qu'il faut prévoir plus de temps pour le remaniement du texte. Dans mon cas, j'aurais utilisé au moins la moitié du temps que j'ai consacré à l'écriture d'un premier jet.

En bref, on peut dire que j'ai été confrontée à des problèmes pour trouver les bonnes informations destinées à enrichir mon récit avec des détails. Ce sont des problèmes que je suis arrivée à résoudre. J'ai sous-estimé le travail que nécessite le remaniement du texte, une leçon dont je tirerai profit lors d'un prochain travail.

3.3 Réflexion : critiques et réussites

Dans ce chapitre de réflexion, j'évaluerai mon œuvre finale et proposerai également des améliorations pour les points critiqués.

¹⁹ (Meyer, 2020).

²⁰ Cf. (Schmid, 2017) et (Truniger, 2018).

Un premier point qui ne me plaît pas tout à fait est mon style d'écriture. Je trouve qu'il est parfois trop détaillé. Pour illustrer cela, on peut prendre l'exemple de la situation où le narrateur entre dans la chambre de Paul pour découvrir le dessin avec la croix gammée.

Paul était devant son bureau, le regard perdu dans le lointain. En m'approchant de lui, j'examinais le décor. La pièce était bien aménagée. En prenant en compte le peu que Paul avait eu avec lui le jour de son arrivée, je supposais que c'était Maman qui l'avait décorée. A ma droite se trouvait une armoire de bois massif avec des décorations sculptées sur la porte à deux battants, un héritage de ma grand-mère du côté maternel. En face se situait une commode avec trois tiroirs, sur laquelle étaient soigneusement posés quelques vêtements et deux livres. Je pouvais distinguer quelques tableaux aux murs, principalement des paysages, mais il y avait aussi quelques photographies. Pourtant je ne pouvais rien apercevoir qui appartenait à Paul directement, aucun objet de valeur sentimentale comme des photos de sa famille. Tout était rangé et il n'y avait nulle part une touche personnelle. Même le lit était fait sans un pli.²¹

Dans ce passage, la description riche et variée devait non seulement souligner l'importance de l'évènement pour le narrateur, mais également la solitude et le manque d'intégration de Paul dans son environnement. Pourtant je trouve que j'aurais pu le raccourcir. J'aurais pu laisser le lecteur deviner plus à quoi la chambre ressemblait. En relisant ce passage, j'ai l'impression que j'ai en quelque sorte imité une caméra qui filmait ce qui se passait dans la pièce. Je suis d'avis que cette manière de décrire est une bonne manière de retransmettre l'atmosphère d'une situation, mais je l'ai trop souvent utilisée, ce qui rend mon roman quelques fois de longue haleine.

Deuxièmement, je trouve que j'aurais dû mettre un accent sur les évènements historiques. A mon avis, en lisant le roman, on ne remarque pas quel travail j'ai investi dans la recherche historique, ce que je trouve un peu dommage. Par exemple, dans une première version du prologue²², je prétendais que Paul avait été transporté dans un wagon à bestiaux comme cela a été le cas pour les personnes déportées. Seulement en m'informant en détail comment les réfugiés de Theresienstadt avaient été transportés en Suisse, je me suis rendu compte qu'ils ont voyagé dans des compartiments pour les personnes²³. C'est aussi dans ce but que j'ai écrit l'avant-propos²⁴ : il devrait informer sur les évènements historiques, mais également clarifier qu'il s'agit tout de même d'une fiction.

²¹ (Kordzumdieke, 2021), pp. 40-41.

²² Ibid., pp. 8-10.

²³ (Schmid, 2017), p. 73.

²⁴ (Kordzumdieke, 2021), p. 7.

De l'autre côté, plusieurs points me semblent réussis. En premier lieu, je trouve que ce travail a été une excellente occasion d'approfondir la langue française écrite. J'ai beaucoup appris au niveau linguistique : j'ai surtout agrandi mon vocabulaire, mais également appris un nouveau temps verbal – le passé simple. Personnellement, je peux constater un grand progrès à travers l'écriture de mon histoire et, même s'il y a peut-être encore des fautes orthographiques qui m'ont échappé, je suis satisfaite de l'expression linguistique de l'œuvre finale.

En second lieu, je suis contente d'être arrivé à appliquer mes idées comme je les avais prévues. En regardant à nouveau mon concept général que j'ai écrit en mai 2021, je peux constater que la réalisation de mon roman correspond dans sa majeure partie à ce que j'imaginai alors. Je suis fière d'avoir réussi à mettre sur papier une idée, qui au début existait seulement dans ma tête.

Je peux résumer que, dans son ensemble, je trouve que le livre est réussi, mais qu'il y a encore un potentiel d'amélioration.

3.4 Design de la couverture

Je me suis décidée à consacrer ce dernier chapitre au design de la couverture du livre, afin de montrer pourquoi je l'avais conçu de cette manière et quel est son lien avec l'œuvre dans son entier.

Sur la page recto est visible une lueur de soleil dans une cave qui se trouve dans une obscurité totale. La lueur est reflétée sur un mur gris. Le dessin a été créé avec de la couleur acrylique sur une toile (cf. Figure 3). C'est moi qui l'ai dessiné spécialement pour la couverture de mon roman court.

Pour moi, ce dessin représente symboliquement le sort du personnage de Paul. Son arrivée en Suisse est une libération. Le fait qu'il ne soit plus captif du ghetto de Theresienstadt, est comme une lueur sur son chemin de vie. Pourtant, il y a encore beaucoup d'obscurité : il y a du danger partout, les pensées des nationaux-socialistes sont encore présentes dans la société. De plus, il ne peut pas oublier ce qui s'est passé dans le ghetto, son passé reste comme une ombre sur le présent.



Figure 3 : Dessin lueur de soleil (Source : Selina Kordzumdieke/image personnelle)

Avec son émigration aux Etats-Unis, Paul est tiré une seconde fois de son environnement familial. La question qui se pose est la suivante : Est-ce qu'il arrivera à suivre la lumière malgré les pierres qui sont placées sur son chemin ou est-ce que son futur va rester sombre ?

Cette question n'est pas résolue en entier, mais Paul fait référence à l'image de la couverture dans sa lettre dans l'épilogue et donne en partie une réponse en disant qu'il « [...] voi[t] la lueur du soleil s'approcher et bientôt [...] [il] sera[...] ébloui par celle-ci »²⁵. Il est donc optimiste pour son avenir. Néanmoins, il a vécu des choses très graves et il ne va jamais être capable de les oublier complètement. Dans l'épilogue, j'ai repris l'image de la couverture et ainsi encadré le récit avec cette image, au début sous forme dessinée et à la fin sous forme littéraire. Cela me semblait une bonne manière de terminer mon roman court.

²⁵ (Kordzumdieke, 2021), p. 71.

4 Conclusion

Pour conclure, on peut dire que j'ai écrit un livre assez complexe dans sa démarche d'écriture, parce que c'est une œuvre qui se base sur des faits historiques. Pour la réaliser, j'ai beaucoup réfléchi à la politique restrictive concernant les réfugiés de la Suisse durant la Deuxième Guerre mondiale, ainsi qu'à l'avantage économique de l'industrie des armes pendant cette période. J'ai été confrontée à différents problèmes, comme par exemple d'avoir complètement sous-estimé le travail de remaniement du texte. Il y a plusieurs points à critiquer, mais au final, je suis très contente avec le produit final. Personnellement, je trouve que j'ai beaucoup appris grâce à ce travail : j'ai surtout enrichi mon vocabulaire en français, mais aussi amélioré mon expression écrite.

Même si ce travail a été effectué dans le cadre du travail de maturité, je peux très bien m'imaginer de continuer l'écriture à l'avenir. Une perspective serait par exemple de poursuivre la thématique en écrivant un roman de lettres échangées entre Paul et le narrateur.

5 Bibliographie

Livres

- Commission indépendante d'experts (2002). La Suisse, le national-socialisme et la Seconde Guerre mondiale. Zurich: Pendo Verlag GmbH.
- Flügge, M. (2004). Rettung ohne Retter. Oder ein Zug aus Theresienstadt. Munich: Deutscher Taschenbuchverband.
- Kordzumdieke, S. (2021). Le frère étranger - un roman court. Zurich.
- Kressmann Taylor, K. (1938). Adressat unbekannt. New York: Hoffmann und Campe Verlag.
- Krummenacher, J. (2005). Flüchtigtes Glück. Die Flüchtlinge im Grenzkanton St. Gallen zur Zeit des Nationalsozialismus. Zurich: Limmat Verlag.
- Lasserre, A. (1995). Frontières et camps. Lausanne: Editions Payot.

Articles scientifiques

- Firaz Silbermann, R. (janvier 2019). II.3. La fuite des juifs de France en Suisse à l'époque de la « solution finale ». *Revue d'histoire de la shoah*(210), pp. 85-101.
- Perrenoud, M. (janvier 2019). II.2. Le rapport de la commission Bergier sur les réfugiés. Rappels et perspectives. *Revue d'histoire de la shoah*(210), pp. 55-83.
- Schmid, C. (24 août 2017). Der Zug in die Freiheit.
<https://phsg.contentdm.oclc.org/digital/collection/p15782coll2/id/1887/rec/1>, consulté le 17 avril 2021.
- Truniger, M. (3 September 2018). Von Theresienstadt via St. Gallen nach 'Unbekannt'.
<https://phsg.contentdm.oclc.org/digital/collection/p15782coll2/id/2179/rec/1>, consulté le 17 avril 2021.

Journaux en ligne

- Krummenacher, J. (9 février 2015). Die freigekauften Juden aus Theresienstadt. *Neue Zürcher Zeitung*. <https://www.nzz.ch/schweiz/schweizer-geschichte/die-freigekauften-juden-aus-theresienstadt-1.18478724>, consulté le 7 août 2021.
- Meyer, B. (3 mai 2020). Die Schweiz nach 1945: « Die Freude war unglaublich gross! » - Zeitzeugen blicken zurück. *SRF*. <https://www.srf.ch/kultur/gesellschaft-religion/wochenende-gesellschaft/die-schweiz-nach-1945-die-freude-war-unglaublich-gross-zeitzeugen-blicken-zurueck>, consulté le 18 octobre 2021.

Schmid-Gugler, B. (30 octobre 2018). Holocaust: dem Albtraum entkommen: Wie Kinder aus dem KZ in der Schweiz aufgenommen wurden. *Tagblatt*.
<https://www.tagblatt.ch/leben/dem-albtraum-entkommen-wie-kinder-aus-dem-kz-theresienstadt-in-der-schweiz-aufgenommen-wurden-ld.1323617>, consulté le 7 août 2021.

Schöll, T. (7 octobre 2018). Von der KZ-Hölle in die sichere Ostschweiz: Wie Nummer 178 überlebte. *Tagblatt*. <https://www.tagblatt.ch/ostschweiz/wie-nummer-178-uberlebte-ld.1059441>, consulté le 7 août 2021.

Pages web

Administration fédérale du DFAE, (date inconnu) La Suisse pendant les deux Guerres mondiales (1914-1945). *Département fédéral des affaires étrangères DFAE*.
https://www.eda.admin.ch/dam/PRS-Web/fr/dokumente/die-schweiz-in-der-zeit-der-weltkriege_FR.pdf, consulté le 29 mai 2021.

Gmür, T. (14 septembre 2010). Oerlikon-Bührle. *Dictionnaire historique suisse (DHS)*.
<https://hls-dhs-dss.ch/de/articles/041808/2010-09-14/>, consulté le 18 octobre 2021.

Jorio, M. (10 mars 2015). Tampon « J ». *Dictionnaire historique de la Suisse (DHS)*.
<https://hls-dhs-dss.ch/fr/articles/031878/2012-06-26/>, consulté le 22 mai 2021.

Films

Volpe, P. (2020). Frieden. *RTS*. Suisse: Zodiac Pictures.

6 Appendice

Tableau 1 : Informations sur les actes de Peter Katzenstein, tiré de (Truniger, 2018), p. 113.

Peter Katzenstein			<i>Abbildung 29 Foto von Katzenstein - Mueller Isak - Peter (CH-B-AR# E4264#1985/197#1149*) 31.07.1945.)</i>
Dossier-Nr.:	31726		<i>Abbildung 31 Foto von Katzenstein - Mueller Isak - Peter. Gesicht um Ausstellung eines Identitäts- oder National-Anweises, oder eines Reise-Anweises genäht: Abkommen (CH-B-AR# E4264#1985/197#1149*) 03.07.1951.)</i>
Name:	Katzenstein - Mueller Peter		<i>Abbildung 30 Foto von Katzenstein - Mueller Isak - Peter. Pass für Ausländer (CH-B-AR# E4264#1985/197#1149*) 05.07.1963.)</i>
Vorname:	Isak - Peter		
Geburtsdatum:	09.09.1940		
Grenzdaten:	07.02.1945-1968		
Signatur:	CH-BAR# E4264#1985/197#1149*		
Einsicht der Akten am:	04.10.2017		

Bemerkung: Befand sich im Dossier mit Schlesinger Eugen und Schlesinger Hertha, wobei Schlesinger Hertha keine Registrierungsnummer besitzt.

Kontaktaufnahme war via Mail möglich

Informationen aus den Akten von Katzenstein – Mueller Isak – Peter im Bundesarchiv Bern: CH-BAR# E4264#1985/197#1149*

Datum	Art des Dokumentes	Inhalt	Bemerkungen
	Altes Titelblatt des Dossiers	– Schlesinger Eugen, geb. 23.11.1877, gest. 12.08.1966. Nationalität Deutschland – Schlesinger Hertha, geb. 06.02.1891, gest. 19.06.1968. Nationalität Deutschland	

Tableau 2 : Informations sur les actes de Peter Katzenstein, tiré de (Truniger, 2018), p. 114.

			– Hinweis: P.K. sei mit der Leiterin des Waisenhauses in Frankfurt nach Theresienstadt gebracht worden. Die Leiterin sei weiter deportiert worden, Aufenthalt der Eltern unbekannt	
10.04.1945	Brief SHEK an EJPD, Polizeiabteilung	Beschreib Geschichte P.K.	Verwendeter Name: Isaak Katzenstein	
30.04.1945	Brief Ernst Katzenstein an Bundespräsident Von Steiger, Vorsteher des EJPD	Hinweis Familie Dr. Dainow in Genf wären bereit P.K. aufzunehmen Ernst Katzenstein besitze ein Kaufhaus in Rheinfelden (AG) in welchem er P.K. getroffen habe. Dieser sei ein Enkel seines Onkels (sein Vetter). Antrag auf Aufnahme von P.K und Ausstellung einer Aufenthaltsbewilligung Personalien P.K. Personalien Ernst Katzenstein (Bruder von Annie Katzenstein, wohnhaft Russenweg 10, Zürich)	Verwendeter Name: Isaak Katzenstein	
01.05.1945	Brief EJPD, Stiefin an Ernst Katzenstein, Zürich	Betr. Aufnahme von Isaak Katzenstein, Bestätigung des Erhalts des Briefes vom 30. April 1945	Verwendeter Name: Isaak Katzenstein	
01.05.1945	An Herrn Dr. Schürch zum Bericht:	Kopie an: Polizeiabteilung	Unklar wohin der Zettel gehört. Mit handschriftlichen Notizen	
02.05.1945	Brief Eugen Schlesinger an EJPD, Polizeiabteilung ⁴⁰⁶	Brief mit der Bitte, Peter Katzenstein bei Ernst Katzenstein unterzubringen unter der Begründung, dass Schlesinger und	In alter deutscher Schrift verfasst	

⁴⁰⁶ CH-BAR#E426#1985-197#1150* SCHLESINGER, EUGEN.

Tableau 3: Informations sur les actes de Peter Katzenstein, tiré de (Truniger, 2018), p. 115.

			-Hinweis: P.K. sei mit der Leiterin des Waisenhauses in Frankfurt nach Theresienstadt gebracht worden. Die Leiterin sei weiter deportiert worden, Aufenthalt der Eltern unbekannt	
10.04.1945	Brief SHEK an E]PD, Polizeiabteilung	Beschreib Geschichte P.K.	Verwendeter Name: Isaak Katzenstein	
30.04.1945	Brief Ernst Katzenstein an Bundespräsident Von Steiger, Vorsteher des E]PD	Hinweis Familie Dr. Dainow in Genf wären bereit P.K. aufzunehmen Ernst Katzenstein besitze ein Kaufhaus in Rheinfelden (AG) in welchem er P.K. getroffen habe. Dieser sei ein Enkel seines Onkels (sein Vetter). Antrag auf Aufnahme von P.K und Ausstellung einer Aufenthaltserlaubnis Personalien P.K. Personalien Ernst Katzenstein (Bruder von Annie Katzenstein, wohnhaft Russenweg 10, Zürich) Betr. Aufnahme von Isaak Katzenstein, Besätigung des Erhalts des Briefes vom 30. April 1945	Verwendeter Name: Isaak Katzenstein	
01.05.1945	Brief E]PD, Stuetlin an Ernst Katzenstein, Zürich	Kopie an: Polizeiabteilung	Unklar wohin der Zettel gehört. Mit handschriftlichen Notizen	
01.05.1945	An Herrn Dr. Schürch zum Bericht.		In alter deutscher Schrift verfasst	
02.05.1945	Brief Eugen Schlesinger an E]PD, Polizeiabteilung ⁴⁰⁶	Brief mit der Bitte, Peter Katzenstein bei Ernst Katzenstein unterzubringen unter der Begründung, dass Schlesinger und		

⁴⁰⁶ CH-BAR#E4264#1985-197#1150* SCHLESINGER, EUGEN.

Tableau 4 : Autorisation d'exporter du matériel de guerre vers l'Allemagne et d'autres pays, tiré de (Bergier, et al., 2002), p. 189.

Tableau 2: Autorisations d'exporter du matériel de guerre vers l'Allemagne et d'autres pays, 1940–1944

Entreprise / en millions de francs	Vers l'Allemagne	Vers d'autres pays	Total
Werkzeugmaschinenfabrik Oerlikon-Bührle & Co.	318.3	172.2	490.5
Tavaro SA, Genève	72.7	32.9	105.6
Machines Dixi SA, Le Locle	93.4	5.2	98.6
Hispano-Suiza (Suisse) SA, Genève	9.1	53.9	63.0
Waffenfabrik Solothurn AG, Soleure	0	41.7	41.7
Verkaufs-AG. Heinrich Wild geodät. Instr. Heerbrugg	9.7	10.1	19.8
Hélios fabrique de pignons, Arnold Charpilloz, Bévillard	14.7	0	14.7
Vereinigte Pignons-Fabriken AG, Granges	13.8	0	13.8
Aktiengesellschaft Adolph Saurer, Arbon	4.4	2.3	6.7
Autophon AG, Soleure	6.4	0	6.4
Nova-Werke Junker & Ferber, Zurich	2.7	3.5	6.2
Cormoret Watch Co, La Chaux-de-Fonds	0	5.5	5.5
Xamax AG, Zurich	4.9	0	4.9
Sphinxwerke Müller & Co AG, Soleure	3.8	0	3.8
Universal Motorradfabr.Dr.A.Vedova, Oberrieden	3.6	0	3.6
Nouvel Usinage SA, La Chaux-de-Fonds	3.5	0	3.5
Messinstrumente Mess-Union G.m.b.H., Zurich	3.1	0	3.1
Dornier-Werke AG, Altenrhein	2.8	0	2.8
Louis Schwab SA, Moutier	2.4	0	2.4
Albiswerk Zürich AG, Zurich	2.3	0	2.3
Metallgiesserei & Armaturenfabrik, Lyss	2.0	0	2.0
Record-Watch Co. SA, Tramelan	1.9	0	1.9
Cylindre SA, Le Locle	1.9	0	1.9
Jean Schwab, Moutier	1.6	0	1.6
Scintilla AG, Soleure	0	1.6	1.6
Ed.Dubied & Cie SA, Neuchâtel	1.4	0	1.4
Celestin Konrad, Décolletage, Moutier	1.4	0	1.4
Teleradio AG, Berne	1.3	0	1.3
Contraves AG, Zurich	0	1.2	1.2
Ebosa SA, Granges	1.2	0	1.2
Technica AG, Granges	1.2	0	1.2
Elemo Elektromotoren AG, Bâle	1.2	0	1.2
Société Industrielle de Sonceboz SA, Sonceboz	1.1	0	1.1
Schweiz. Lokomotiv- & Maschinenfabrik, Winterthour	1.1	0	1.1
Schweizerische Industrie-Gesellschaft, Neuhausen	0	1.1	1.1
Soc. pour la fabrication de magnésium SA, Lausanne	0	1	1.0
Standard Telephon- & Radio AG, Zurich	1.0	0	1.0
Herfeld Aktienges. Metallwarenfabrik, Stein a/Rh	1.0	0	1.0
Diverses firmes (avec montant inférieur à un million)	18.0	4.2	22.2
Total	608.9	337.5	946.4

Source: AF, E27/19408, KTA, Memorandum, 11 septembre 1946; publié dans: DDS, vol. 16, p. 270ss; cf. aussi www.dodis.ch/index.htm, DoDis-157.